

Rapport sur l'atelier de formation « Fiscalité forestière incitative et intelligence économique »

Alain Karsenty

Un atelier de formation sur le thème « Fiscalité forestière incitative et intelligence économique pour l'analyse des données forestière au Cameroun » a été organisé par le Programme de Sécurisation des Recettes Forestières (PSRF) du Cameroun, avec le soutien du PPECF-KfW-COMIFAC, de la Délégation de l'UE au Cameroun, du Cifor et du Cirad.

Cet atelier s'est déroulé sur 3 jours, du 7 au 9 décembre 2021 à la Direction Générale des Impôts (DGI). Les formateurs étaient MM. Alain Karsenty (Cirad) sur le thème de la fiscalité incitative, et Paolo Cerutti (Cifor) pour l'intelligence économique pour l'analyse des données. M. Willy Djanang (consultant) a assuré la facilitation de l'atelier.

La formation a été inaugurée par M. le représentant du Directeur Général des Impôts, qui a souligné toute l'importance de cette formation au moment où les administrations doivent accroître la collecte des recettes fiscales pour financer les besoins de développement du pays. Il a mentionné également l'intérêt de son ministère pour la dimension incitative de la fiscalité forestière, en soulignant la disposition de la Loi de Finances 2021 qui a introduit une différenciation du taux de la taxe d'abattage (3% contre 4%) en faveur des entreprises forestières certifiées « gestion forestière ».

M. Arnaud de Moor, Chef de la Coopération de la Délégation de l'UE au Cameroun a rappelé le dialogue politique et technique mené par la DUE avec le Ministère des Finances pour la mobilisation des recettes fiscales domestiques et autour de la thématique de la fiscalité forestière incitative, instrument nécessaire pour inverser un certain nombre de dérives observées dans le secteur forestier, lesquelles mettent en péril la reconstitution des ressources boisées, la qualité de l'environnement des citoyens camerounais et les recettes fiscales de demain.

Le Coordonnateur du PSRF M. Noa Merlin a lancé les travaux. Les participants dépendaient des différentes structures du MINFI :

- PSRF (5 personnes)
- DGI (10 personnes)
- Direction Générale des Douanes (Yaoundé, Douala, Kribi) (9 personnes)
- COMIFAC (Expert gouvernance – une personne)
- Le représentant du PPECF a également participé à l'atelier, ainsi qu'un représentant de la KfW Cameroun.

Le Ministère en charge des forêts (MINFOF) avait décliné l'invitation et aucun de ses agents n'a participé à la formation, ce qui a été fortement regretté par les participants.

La formation a été conduite en synergie par les deux consultants, ce qui a favorisé les interactions avec les participants.

Alain Karsenty a développé deux thèmes :

- La fiscalité environnementale - Application au cas des forêts
- Fiscalité forestière, exportation des grumes et transformation locale du bois
- Prise en main d'un simulateur (Excel) pour anticiper les variations de recettes et de pression fiscale selon différents paramètres (taux, récoltes rendements matière...)

Paolo Cerutti a montré comment analyser les données collectées par le PSRF, leur signification, la détection des incohérences potentielles et la manière de mener des analyses de risques.

À l'issue de la formation, chaque participant a reçu une clé USB avec les supports de formation et des documents additionnels de support.

L'assiduité des participants a été exceptionnelle pendant les trois jours. Les interactions avec les formateurs ont été nombreuses et de qualité. Les différentes administrations ont longuement échangé entre elles sur leurs problèmes respectifs et la manière de collaborer pour améliorer la qualité des données et des contrôles. À la fin de l'atelier, deux groupes ont été formés (DGI/PSRF, d'une part, DGD de l'autre) et des recommandations ont été produites par chacun des groupes, à destinations des différentes institutions.

Une liste de diffusion a été constituée pour que les participants puissent ultérieurement échanger des informations et recevoir des documents de la part des formateurs.

Un certificat de participation, signé par les formateurs, a été remis à chaque participant par le Coordonnateur du PSRF.

ANNEXE 1 : Recommandations formulées par les participants à l'issue de la formation

<i>Problèmes identifiés</i>	<i>Recommandations</i>	<i>Institutions interpellées</i>
Recommandations formulées par les agents de la DGI et du PRSF		
Collectes et partages d'informations (exhaustivité, qualité, diversité, fréquences, etc.)	<ul style="list-style-type: none"> - Implication du PRSF dans les procédures d'exploitation et/ou d'exportation du bois - Dématérialisation des bases de données et des procédures de collecte - Mettre sur pieds une plateforme commune d'échange d'informations entre la DGI, la DGD, le MINFOF et les autres producteurs de données forestières - Renforcer le système de gestion d'information du PRSF 	DGI/DGD/MINFOF/ SGS/PAD- PAK/SEPBC/CNCC/
Couverture insuffisante du territoire pour les postes de contrôle (Check-points, UTB, etc.)	Renforcer les capacités d'action des check-points (logistique, personnel, formation, mobilité, nombre, délocalisation, etc.)	DGI/UTB
Incivisme de certains acteurs du secteur (transparence, multiplicité de partenariat, etc.)	<ul style="list-style-type: none"> - Promouvoir l'ANR (Attestation de Non-Redevance) pour les contribuables - Promouvoir des études et des analyses de risques 	DGI
Persistance des tracasseries dans le contrôle	<ul style="list-style-type: none"> - Optimiser les zones de contrôle (digitalisation, dématérialisation, etc.) - Promouvoir les travaux conjoints dans le processus de contrôle 	DGI/DGD/MINFOF
Recommandations formulées par les agents de la Direction Générale des Douanes (DGD)		
Absence de données forestières (Autorisations, agréments, permis, etc)	Interconnexion des systèmes d'informations	MINFOF
Absence de Cartographie forestière par essence	Mise à disposition de la cartographie forestière par essence	MINFOF

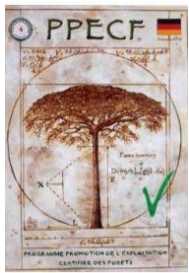
Absence de Cartographie de parcs de rupture et Unités de Transformation	Mise à disposition de la Cartographie de parcs de rupture et Unités de Transformation	MINFOF
Octroi des autorisations d'ouverture des parcs de rupture pour les bois en transit en violation de la réglementation	Fermeture des parcs de rupture pour les bois en transit	MINFOF
Connaissance des zones de taxation	Identifier les zones de taxation sur la déclaration qui parvient à la Douane (DAU)	MINFOF
absence d'informations sur la gestion des titres d'exploitation	Mise à disposition des données et documents sur la gestion des titres d'exploitation	PSRF
Absence des données sur l'exploitation du bois	Mise à disposition des données des check-points	PSRF
Manque d'expertise à la reconnaissance des essences et des techniques de cubage	Renforcement des capacités du personnel de la DGD à la reconnaissance des essences et des techniques de cubage	DGD5/DGD11
Manque d'actualisation de la liste des routes légales du Cameroun	Mise à jour de la liste des routes légales du Cameroun	DGD
Absence des données claires sur le cours des essences sur le marché international et des masses volumiques par essence	Inscription de la DGD au Market Information Service de l'OIBT	DGD
Absence d'un champ de codification des essences dans CAMCIS	Intégration des codes SIGIF dans le système CAMCIS	DGD4
Lourdeurs dans la procédure de délivrance des certificats phytosanitaires	Accélération de la procédure de délivrance des certificats phytosanitaires	MINADER/GUCE

Absence de collaboration étroite entre les administrations impliquées dans la procédure d'empotage	Mener des opérations conjointement	DGD/MINFOF/MIN ADER
Recommandation des consultants		
Absence d'harmonisation des mercuriales (« valeurs FOB ») au niveau de la CEMAC et actualisation insuffisante de ces valeurs	Demander à la COMIFAC un appui technique à l'OIBT pour actualiser les mercuriales et aider à l'adoption d'une liste commune de mercuriales partagée dans la sous-région	COMIFAC

ANNEXE 2 : Liste des participants

	NOM	INSTITUTION	COURRIEL
1	TOCKE TERENCE Adrien	DER/DGI/MINFI	adrientocke@yahoo.com
2	MEYONG Roger	CISP/DGI/MINFI	meyongara@yahoo.fr
3	DASSIE Eric Wendji	PPECF-COMIFAC	ericdassie@yahoo.fr
4	ABAKAR Idrissa	CE/DER/DGI	abakaridrissa@yahoo.fr
5	MOKPIDIE Damas	Expert Gouvernance COMIFAC	mokpidie@gmail.com
6	FONDJA Josseline Sylvanie	CEA/DGD Chargé d'Etude Assistant	sylvanie.fondja@gmail.com
7	NGOUESSE Ngoulé Blaise	BPPHC Kribi P6/MINFI Chef de Service Vérification et Liquidation au Bureau Principal des Douanes Hors Classe de Kribi Port VI	blaisengouesse@yahoo.com
8	OWOUNDI Charmant Didier	IGN n°3/DGD Inspecteur des Changes N° 3	charmantdidierowoundi@yahoo.fr
9	HAMADOU	CVSL/BPHC Douala 7 Chef du Service Vérification et Liquidation au Bureau Principal des Douanes Hors Classe de Douala Port VII	boukar004@gmail.com
10	ANGO Bertrand	CBCPB Kribi Chef de la Brigade Commerciale du Parc à Bois du Port de Kribi	
11	NOA MBANG Merlin	Coordonnateur PSRF	menoa2008@yahoo.fr
12	MBOUDOU OWONA Ghislain	PSRF	ghisowona@yahoo.fr
13	NDOUMOU EYINGA Gilles	PSRF	gilleyinga@yahoo.fr
14	TABI Pierre	PSRF	tabipierre@yahoo.com
15	ZE Elisabeth	CBCPB Douala Chef de la Brigade Commerciale du Parc à Bois du Port de Douala	ze_elisabeth@yahoo.fr
16	JEPANG Camille	KfW Yaoundé	camille.jepang@kfw.de
17	DZOZONG Thérèse	DGI/DAG	theresedzozong@yahoo.fr
18	ATANGANA Achille	CELCOM/DGI	achilleatangana@hotmail.com
19	DOOH DOOH Samuel	DGI/DLRFI	doohsamuel@yahoo.fr
20	FOTIE KOAGNE Bertrand	DEPSCF/CMAIF/CEA	fotiekoagne@gmail.com
21	INOUSSA Mayo	BEF/IE	mayoinoussa@yahoo.fr
22	KADJIO Carine	PSRF	carinekadjio@yahoo.fr
23	BIDJA Sylvain David	CEA/CELCOM/DGI	camisevenementiel@yahoo.fr

24	EBODE Brice Ghislain	CEA/DSSI/DGI	ebgbrix@yahoo.fr
25	MINE OKON Bertrand	DGD Chef de Cellule des Analyses, de la Programmation et du suivi de la mise en œuvre des Contrôles Douaniers	mine_berti@yahoo.fr
26	SALAMATOU Alim	CAB/DGD	salamatoualim22@gmail.com
27	DIMA Quentin Achille	DGD2/DGD Chef de Cellule de la Surveillance Douanière	dimaquentinachille@yahoo.fr
	DJANANG Willy	Facilitateur	djanangwilly@gmail.com



TERMES DE REFERENCE

ATELIER DE FORMATION DES DIFFERENTS SERVICES DE L'ADMINISTRATION IMPLIQUES DANS LA GESTION DES DONNEES FORESTIERES ET FISCALES A L'INTELLIGENCE ECONOMIQUE ET LA FISCALITE FORESTIERE AU CAMEROUN

*Yaoundé, Direction Générale des Impôts,
du 07 au 09 Décembre 2021*

Contexte et justification

L'importance de la forêt camerounaise se mesure à plusieurs niveaux. Il s'agit d'un secteur qui pèse à hauteur de 280 milliards FCA de produits bois commercés depuis le Cameroun chaque année, dont 36% exportés en Europe. C'est aussi le premier pourvoyeur d'emploi (après la fonction publique) avec plus de 23,000 emplois permanents dans le secteur formel principalement localisés en zone rurale et des centaines de milliers d'emplois dans le secteur informel. L'importance de la forêt camerounaise se mesure aussi à l'échelle mondiale dans le cadre de la lutte contre le changement climatique.

La maîtrise des informations sur les ressources forestières et sur les activités et produits du secteur forestier sont extrêmement utiles pour la prise de toutes les décisions liées au devenir de ce secteur.

L'intelligence économique (IE) consiste à collecter, analyser, valoriser, diffuser et protéger l'information économique stratégique, afin de renforcer la compétitivité d'un secteur. Il s'agit d'une démarche transversale qui permet à travers différents échanges entre acteurs institutionnels de développer des stratégies de rayonnement d'une activité. L'Etat développe l'intelligence économique comme politique publique en accompagnant les entreprises à travers trois axes principaux : (1) la veille stratégique, (2) le soutien à la compétitivité des entreprises et (3) la garantie de la sécurité économique des entreprises.

Le travail récent mené dans le cadre de l'appui budgétaire sectoriel de l'Union européenne (indicateur 3.4) a révélé le besoin de renforcer les capacités d'analyse des différentes structures impliquées dans la veille économique du secteur forestier. Ces compétences seront particulièrement utiles au moment de développer des politiques de soutien à la compétitivité du secteur au travers notamment de mécanismes de fiscalité incitative en faveur de la gestion durable des forêts mais aussi pour pousser la profession vers davantage de transformation.

La décision par la CEMAC d'interdire l'exportation des grumes, initialement prévue en janvier 2022, a été postposée d'une année. Cette interdiction nécessite en effet une préparation à de multiples égards : sur le plan politique, industriel, commercial, fiscal, logistique mais aussi au niveau des capacités technique et de la formation professionnalisante. Cette période de transition décidée par les autorités régionales doit donc permettre d'éviter un changement de paradigme trop brutal risquant de mettre les entreprises du secteur en difficulté. C'est dans ce cadre que la présente formation est proposée.

Objectif de la formation

Cette formation vise l'acquisition de compétences en analyse et interprétation de données en vue d'améliorer la mobilisation des recettes domestiques et de fournir un outil d'aide à la décision en matière de fiscalité. Elle est destinée à pouvoir être répliquées dans les autres pays de la région CEMAC (Congo, Gabon, Tchad, RCA et Guinée équatoriale).

De manière spécifique, il est question de :

- Présenter et échanger sur la notion d'intelligence économique et son importance en matière d'outil d'aide à la décision sur le plan économique mais aussi environnemental et social ;
- Présenter et échanger sur les techniques d'analyse, de contrôle de cohérence entre jeux de données, de recoupement d'information et d'interprétation des données ;
- Proposer des outils de simulations de scénarios fiscaux, sur base de statistiques forestières, avec une emphase sur la fiscalité écologique, son principe et la différence avec une fiscalité de rendement ; Le système de bonus-malus, instrument de la fiscalité écologique dans un cadre de neutralité budgétaire ; La gestion dynamique du bonus-malus au cours du temps et de l'adoption de pratiques durables

Résultats Attendus

- La notion d'intelligence économique et son importance en matière d'outil d'aide à la décision sur le plan économique mais aussi environnemental et social est présenté et mieux apprécié par les participants;
- Les techniques d'analyse, de contrôle de cohérence entre jeux de données, de recoupement d'information et d'interprétation des données sont présentés et maîtrisés par les participants ;
- Les outils de simulations de scénarios fiscaux, sur base de statistiques forestières, avec une emphase sur la fiscalité écologique, son principe et la différence avec une fiscalité de rendement ; Le système de bonus-malus, instrument de la fiscalité écologique dans un cadre de neutralité budgétaire ; La gestion dynamique du bonus-malus au cours du temps et de l'adoption de pratiques durables sont présentés et mieux appropriés par les participants.

Livrables attendus

- Présentations PowerPoint et autres documents d'appui
- Évaluation de la formation (questionnaire à envoyer aux participants)
- Rapport synthétique

Contenu de la formation et méthodologie appliquée

Deux modules seront dispensés :

Module 1 : Analyse et interprétation des données forestière

Ce module évoluera de façon interactive en utilisant plusieurs cas pratiques basés sur des données réelles issues du secteur forestier (volumes DF10, volumes transportés, volumes exportés). Le module permettra d'introduire la notion d'intelligence économique et son importance en matière d'outil d'aide à la décision sur le plan économique mais aussi environnemental et social.

Des exemples de données issues du secteur forestier seront présentés en relation aux différents maillons de la filière et utilisées pour répondre à des questions prioritaires choisies par les participants selon leurs intérêts et selon les mandats de leur institution d'appartenance.

Les techniques d'analyse, de contrôle de cohérence entre jeux de données, de recoupement d'information et d'interprétation seront abordées.

Module 2 : Fiscalité incitative

Ce module est destiné à l'administration fiscale et vise à proposer des outils de simulations de scénarios fiscaux, sur base de statistiques forestières. Ici aussi plusieurs jeux de données seront mis à la disposition des participants pour effectuer des simulations suivant différents objectifs poursuivis.

Seront abordés en particulier :

- La fiscalité écologique, son principe et la différence avec une fiscalité de rendement
- Le système de bonus-malus, instrument de la fiscalité écologique dans un cadre de neutralité budgétaire
- La gestion dynamique du bonus-malus au cours du temps et de l'adoption de pratiques durables

La méthodologie appliquée durant l'atelier sera axée sur trois points :

- La présentation Powerpoint des modules suivi des cas pratiques de simulations ;
- Des discussions interactives entre participants et formateurs pour mieux fixer les acquis ;
- Évaluation de la formation par le remplissage d'un questionnaire (le formulaire a été envoyé par courriel aux participants à l'issue de la formation)

Participants

La formation est destinée aux différents services de l'administration impliqués dans la gestion des données forestières et fiscales :

- Direction Générales des Impôts
- Direction Générale des Douanes
- Programme de Sécurisation des recettes Forestières

Soit un total de 27 participants (Voir liste jointe)

Formateurs :

Deux experts sont mobilisés pour la formation:

- Paolo Cerutti : expert CIFOR sur le volet analyse des données
- Alain Karsenty : expert CIRAD sur le volet fiscal

MODALITES PRATIQUES

Dans le cadre de la formation, les participants recevront une pause-café et un déjeuner pendant les trois jours de la formation.

PROGRAMME

Horaires	Activités	Responsable
----------	-----------	-------------

Mardi 07 décembre 2021		
09h – 10h	Accueil et enregistrement des participants	Equipe PSRF
10h – 10h30	Arrivée des différentes personnalités (DGI, chef de la Coopération de la Délégation de l'Union Européenne, Représentant KFW)	Equipe PSRF
10h30 – 11h	<ul style="list-style-type: none"> - Cérémonie protocolaire (mot du DGI, mot du chef de la Coopération de la Délégation de l'Union Européenne) ; - Photo de famille 	Equipe PSRF/ Modérateur
11h – 11h30	Pause – café	Logistique DGI
11h30 – 11h45	Présentation des TdRs et du programme de la formation /Echanges sur les attentes et craintes des participants	Modérateur
11h45 – 14h	Module 1 : Analyse et interprétation des données forestière Les données et informations de base du secteur forestier (autorisation, production, transformation, export, etc.) <i>(première partie - théorie)</i>	Paolo Cerutti , expert CIFOR
14h – 15h	Pause déjeuner	Logistique DGI
15h – 17h	Module 1 : Analyse et interprétation des données forestière (Suite) Les données et informations de base du secteur forestier (autorisation, production, transformation, export, etc.) <i>(suite)</i>	Paolo Cerutti , expert CIFOR
17h00 -	Fin des travaux de la première journée et free time	
Mercredi 08 décembre 2021		
08h30 – 9h00	Arrivée des participants	Equipe PSRF
9h – 10h30	Module 1 : Analyse et interprétation des données forestière (Suite) Les données et informations de base du secteur forestier (autorisation, production, transformation, export, etc.) <i>(deuxième partie - pratique)</i>	Paolo Cerutti , expert CIFOR
10h30 – 11h	Pause-café	Logistique DGI
11h – 13h30	Module 1 : Analyse et interprétation des données forestière (Suite et fin) Les données et informations de base du secteur forestier (autorisation, production, transformation, export, etc.) <i>(deuxième partie - pratique)</i>	Paolo Cerutti , expert CIFOR
13h30 – 14h30	Pause-déjeuner	Logistique DGI
14h30 – 17h00	Module 2 : Fiscalité incitative Introduction à la fiscalité environnementale. <ul style="list-style-type: none"> - Différence entre fiscalité écologique et fiscalité de rendement ; - Fiscalité de rendement affectée à des actions écologiques 	Alain Karsenty , expert CIRAD
17h00	Fin de la deuxième journée et Free time	
Jeudi 09 décembre 2021		
08h30 – 9h00	Arrivée des participants	Facilitateur/ Experts
9h – 10h30	Module 2 : Fiscalité incitative (suite) Le système de bonus-malus, instrument de la fiscalité écologique dans un cadre de neutralité budgétaire <ul style="list-style-type: none"> - Principe ; - Expériences internationales 	Alain Karsenty , expert CIRAD
10h30 – 11h00	Pause-café	Logistique Hôtel
11h – 13h30	Module 2 : Fiscalité incitative (suite) Le système de bonus-malus, instrument de la fiscalité écologique dans un cadre de neutralité budgétaire <ul style="list-style-type: none"> - Principe ; 	Alain Karsenty , expert CIRAD

	- Expériences internationales	
13h30 – 14h30	Pause-déjeuner	Logistique Hôtel
14h30 – 17h00	Module 2 : Fiscalité incitative (suite et fin) La gestion dynamique du bonus-malus au cours du temps et de l'adoption de pratiques durables (<i>exercices pratiques</i>)	Alain Karsenty , expert CIRAD
17h – 17h30	<i>Mot de fin et remise des certificats</i>	Equipe PSRF/modérateur
17h30	Fin de l'atelier	

Annexe 4: Questionnaire d'évaluation de la formation

« Fiscalité forestière incitative et intelligence économique »

La formation s'est déroulée à la DGI (MINFI) du 7 au 9 décembre 2021. Un bref questionnaire a été envoyé aux participants immédiatement après la formation. Huit participants y ont répondu. Le résultats sont indiqués ci-dessous (avec les commentaires des répondants).

1. Cette formation a-t-elle répondu à vos attentes ?

	OUI	NON
Au niveau des connaissances générales sur l'économie forestière	8 réponses	
Au niveau des activités de votre quotidien professionnel	8 réponses	

Commentaire libre :

« Nous pouvons espérer que les cadres du MINFI ont pris la pleine mesure des enjeux liés à l'intelligence économique, notamment à travers une meilleure appréciation du gap entre les pratiques actuelles de fiscalisation et les possibilités qu'offrirait une démarche plus intelligente et concertée ».

« Je m'attendais au niveau des simulations à voir développer des modèles macroéconomiques et/ou de data mining pour mesurer l'impact de la mesure d'interdiction de l'exportation du bois en grume sur l'économie camerounaise et par ricochet en zone CEMAC »

« Cette formation a largement répondu à mes attentes relativement aux deux aspects sus évoqués. En effet, en plus d'avoir fait des présentations claires et concises sur l'économie forestière, les deux intervenants ont mis à la disposition des participants des éléments pratiques en matière d'exploitation optimale des ressources forestières, ainsi qu'en matière de fiscalisation optimale dudit secteur ».

« Dans l'ensemble et de manière ramassée, je voudrais vous exprimer (vous deux) toute ma gratitude et mes remerciements pour ce que j'ai eu comme valeur ajoutée dans le cadre de cette formation. Après plusieurs années de service aux impôts, c'est la toute première fois que j'ai l'occasion de me frotter à la fiscalité forestière ».

2. La durée et l'organisation étaient-elles adéquates ?

	OUI	NON
Durée	3	3
Organisation matérielle	3	3

Commentaire libre :

« La durée aurait pu être rallongée d'un jour, afin de s'attarder sur les cas pratiques ».

« Cette formation devrait être étendue à d'autres administrations et aux pays de la sous-région certaines problématiques étant transnationales ».

- *« Etroitesse de la salle de formation, et du restaurant pour les pauses café et déjeuner ;*
- *Quelques tracasseries liées à la délocalisation des participants le 1^{er} jour ;*
- *En dehors du 1^{er} jour, les pauses-café n'ont pas été au rendez-vous ;*
- *Difficulté à mobiliser des couverts, etc. »*

- *« Organisation matérielle à parfaire*
- *Délocaliser les participants pour nous consacrer uniquement à la formation*
- *Augmenter les nombres de jours et d'heures de formation »*

3. Dans quel domaine connexe souhaiteriez un renforcement de vos capacités ?

Fiscalité du secteur minier

Secteur minier

L'élaboration de la politique fiscale en matière forestière

- *Analyse et croisement des données*
- *Conversion grumes/débités*